

**RAPPORT DE LA HUITIÈME REUNION DU COMITE TECHNIQUE
INITIATIVE CACAO ET FORÊTS
11 FÉVRIER 2021, HEDEN GOLF HOTEL, ABIDJAN**

Février 2021

TABLE DES MATIERE

RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS	2
INTRODUCTION	2
1 OUVERTURE DE L'ATELIER.....	3
2 RÉALISATIONS DE L'ICF DURANT LA PHASE PILOTE : ACQUIS	4
3 PLAN D'ACTION 2021-2025 ET DU BUDGET 2021 DE L'ICF.....	5
4 LA STRATÉGIE DU MINEF EN MATIERE DE CONCESSION DES FORÊTS CLASSÉES	6
5 DÉFIS MAJEURS ET PROPOSITIONS POUR LES RELEVER	6
6 MANUEL DE SUIVI-EVALUATION DE L'ICF.....	8
7 L'OUTIL IMAGES POUR UN SUIVI DE LA DÉFORESTATION	8
8 ECHANGES & DISCUSSION	8
PRESENTATIONS DES REALISATIONS DE L'ICF DURANT LA PHASE PILOTE	9
PLAN D'ACTION 2021-2025.....	9
BUDGET 2021.....	9
STRATEGIE DE MINEF EN MATIERE DE CONCESSION DES FORETS CLASSES.....	9
DEFIS MAJEURS ET PROPOSITION POUR LES RELEVER.....	9
MANUEL DE SUIVI-EVALUATION DE L'ICF	10
L'OUTIL IMAGES POUR LE SUIVI DE LA DEFORESTATION	10
9 CLÔTURE.....	10
10 ANNEXES.....	11

RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS

N°	Recommandations et conclusions du Comité Technique	Responsables	Délai
01	Organiser l'atelier de restitution de l'étude de faisabilité du système de traçabilité	- Conseil du Café Cacao - GT Traçabilité	A déterminer
02	Finaliser le recensement des producteurs de cacao et de leurs vergers et organiser l'atelier de restitution	- Conseil du Café Cacao - GT Traçabilité	A déterminer
03	Organiser des concertations entre le secteur privé et le Conseil du Café et Cacao pour discuter des modalités de collaboration sur les initiatives agroforestières	- Secteur privé - Conseil du Café Cacao	Avril 2021
04	Ajouter à l'ordre du jour de la réunion du comité de pilotage, une discussion sur l'implication des communautés riveraines dans la mise en œuvre de l'ICF	- Secrétariat	25 février 2021
05	Finaliser et valider le Manuel suivi-évaluation ICF	- SEP REDD - Comité de Pilotage	25 février 2021
07	Finaliser le Plan d'Action 2021-2025	- Groupes Thématiques - Secrétariat Technique - Secteur privé	25 février 2021
08	Valider le Plan d'Action 2021-2025	- Comité de Pilotage	25 février 2021

INTRODUCTION

Le jeudi 11 février 2021 s'est tenue à Heden Golf Hôtel Abidjan, de 14 :00 à 18 :00, la huitième réunion du Comité Technique de l'Initiative Cacao et Forêts. Cette réunion avait pour objectif principal de valider le Plan d'Action consolidé des Groupes Thématiques ainsi que le manuel de suivi-évaluation de l'Initiative.

De façon spécifique, il s'agissait de :

- Valider le compte-rendu de la septième réunion du Comité Technique, tenue le 10 décembre 2020;
- Présenter le plan d'action 2021-2025 budgétisé et recueillir les orientations des membres du Comité Technique en vue de sa finalisation et de sa soumission pour validation au prochain Comité de Pilotage le 25 février 2021 ;
- Présenter la stratégie du MINEF en matière de concessions des forêts classées ;
- Présenter le Manuel de Suivi-Evaluation de l'ICF en vue de sa finalisation et de sa soumission pour validation au prochain Comité de Pilotage ;
- Présenter l'outil IMAGES et discuter des outils de suivi de la déforestation issue du cacao à disposition de l'ICF

Cette réunion a été présidée par le Colonel-major ME KOUAME Martial, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère des Eaux et Forêts, assurant l'intérim du Directeur de Cabinet dudit Ministère, Président du Comité Technique. Elle a enregistré la présence effective de 51 participants en présents, et 18

participants virtuels, issus des parties prenantes de l'Initiative Cacao et Forêts (Voir liste de présence en annexe 1).

1 OUVERTURE DE L'ATELIER

Mot de bienvenue

M. Timothy McCoy, Vice-Président de la World Cocoa Foundation (WCF), a initié la réunion en remerciant les participants de leur présence et en soulignant l'importance d'une telle rencontre pour discuter de sujets importants et aborder les grands enjeux actuels tels que l'approvisionnement en cacao provenant de forêts classées.

Par la suite, le président de séance, le Colonel-major ME KOUAME Martial, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère des Eaux et Forêts, a pris la parole en remerciant les participants pour leur présence et les efforts déployés pour la mise en œuvre des activités de l'ICF. Il a rappelé aux participants que la phase pilote venait de s'achever en décembre 2020, et que conformément aux recommandations du dernier Comité de Pilotage, des travaux importants ont été entrepris au cours des derniers mois au sein des groupes thématiques pour préparer le plan d'action 2021-2025 accompagné de budgets.

Il a également indiqué que l'objet central de la réunion était d'examiner et de valider, sur le plan technique, le plan d'actions couvrant la période 2021-2025 et le manuel de suivi-évaluation de l'Initiative Cacao et Forêts. Il a remercié les partenaires de l'industrie du cacao et du chocolat pour leurs contributions durant ces travaux, en notant que, contrairement à l'élaboration du plan d'actions pendant la phase pilote, les partenaires du secteur privé avaient cette fois-ci contribué de manière notable à la préparation du nouveau budget et du plan d'actions et que, même si le travail n'est pas terminé, il s'agit d'un effort de collaboration à saluer.

Il a expliqué que le plan d'action de 2021 accompagné d'un projet de plan de financement devait être proposé sur la base des intentions de financement et des engagements de financement des partenaires de l'industrie. En revanche, ce travail devra être affiné et ensuite étendu au budget de toute la deuxième phase de l'ICF.

Présentation et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion a été présenté par Mme Valérie Reboud, Directrice Pays d'IDH, the Sustainable Trade Initiative. L'ordre du jour a été adopté, avec l'accord et la compréhension que certains points de programme seront retenus à titre informatif.

Lecture de la déclaration anti-trust

La déclaration anti-trust a été lue par Mme Valérie Reboud, Directrice Pays d'IDH, the Sustainable Trade Initiative.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Comité Technique du 10 décembre 2021

Avant de procéder à l'adoption du compte rendu du Comité Technique du 10 décembre 2020, les participants ont, au préalable, passé en revue l'état d'exécution de ses recommandations. Il a été noté qu'une majorité des recommandations faites lors de la réunion du Comité Technique du 10 décembre 2020 ont été soit exécutées et complétées, soit sont en cours de réalisation.

Bien que la version provisoire de l'étude de faisabilité du système de traçabilité ait été transmise, l'atelier de restitution sera organisé après la remise du rapport définitif. Le recensement des producteurs de cacao et de leurs vergers est achevé et un atelier de restitution sera organisé à une date non encore définie.

2 RÉALISATIONS DE L'ICF DURANT LA PHASE PILOTE : ACQUIS

Le représentant du MINEF, Colonel TRAORE Ynsa, a présenté les réalisations de l'ICF en commençant par un passage en revue des 8 engagements signés du cadre d'actions communes qui ont été déclinés en 15 actions prioritaires par le comité de pilotage de juin 2018, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative Cacao et Forêts. Le représentant a ensuite présenté les principaux acquis de l'initiative relatifs à la gouvernance de l'ICF, au cadre juridique et réglementaire, à la préservation, la réhabilitation et l'extension des forêts, à la production durable de cacao et l'agroforesterie, à la traçabilité, à l'inclusion sociale et au suivi et l'évaluation.

Par thématique, les principaux acquis sont les suivants :

	ACQUIS
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts, mai 2018 ; • Adoption de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts, février 2019 ; • Adoption du plan d'Action de l'Initiative cacao et Forêts, novembre 2018 ; • Elaboration du rapport bilan de la phase pilote 2018-2020 ; • Elaboration du Plan d'action 2021-2025, en cours de finalisation ; • Participation au dialogue avec l'UE sur le cacao durable, en cours.
Cadre législatif et réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la loi portant code forestier, le 23 juillet 2019 ; • Adoption des 14 textes réglementaires dont le décret N° 2019-828 du 09 octobre 2019 portant modalités de création des agro-forêts ; • Processus de validation et d'adoption des autres textes en cours.
Préservation, réhabilitation et extension des forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des limites des parcs et Réserves ; • Toilettage et mise à disposition des partenaires du privé de données cartographiques sur les limites et les enclaves des forêts classées à actualiser ; • Erection d'une partie des forêts classées de Mabi et Yaya en réserve de Mabi-Yaya, dans la région de La Mé, pour leur meilleure protection et conservation ; • Sensibilisation des autorités des régions prioritaires à l'initiative Cacao et Forêts. La sensibilisation des communautés a démarré par l'ONG IDEF. • Elaboration et diffusion de la Carte d'occupation des sols (Redd+) ; • Projets pilotes avec les compagnies NESTLE, SIAT, OLAM, BARRY CALLEBAUT, dans les forêts classées respectivement de Cavally, Goin Dédé, Rapides Grah, Haute Dodo, Arrah ; • Développement et extension à l'échelle nationale de l'outil IMAGES en liaison avec le Ministère du Plan et du Développement ; Développement de l'outil STARLING pour répondre à des besoins spécifiques (Surveillance de la forêt classée du Cavally). Le processus de sélection d'un système satellitaire national unique d'alerte et de surveillance de la déforestation est en cours.

Production durable de cacao et agroforesterie – Reboisement	<ul style="list-style-type: none"> • Manuels d'agroforesterie, définition d'itinéraires techniques et tests de mécanismes de systèmes incitatifs (notamment PES), réalisés ; • Préparation par le CCC du projet de promotion de l'agroforesterie dans le Domaine rural (60 millions d'arbres) ; • Organisation d'une journée nationale de planting d'arbres dénommée « 1 jour, 1 million d'arbres », 15 novembre 2019 : et d'une journée « 1 jour, 5 millions d'arbres » en 2020 ; • Importants projets d'agroforesterie en cours, par les partenaires privés & entreprises dans le domaine rural ; • Elaboration, en cours, de la norme de cacao durable dans le cadre du partenariat entre Le Conseil du Café-Cacao et le Ghana Cocoa Board.
Traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'étude de faisabilité du système national de traçabilité ; Rapport provisoire disponible en janvier 2021 ; • Recensement des producteurs et de leurs vergers achevé (Financement CCC).
Inclusion sociale et respect des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption par le Copil des normes de sauvegardes E&S de la Banque mondiale ; • Démarrage de pilotes sur les FC Goin Débé, Rapides Grah, Haute Dodo, Arrah.
Suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du schéma de suivi-évaluation de l'ICF (indicateurs de performances) ; • Manuel de procédures de suivi-évaluation élaboré pour validation par le CT du 11 février 2021 et adoption par le Copil du 25 février 2021.

3 PLAN D'ACTION 2021-2025 ET DU BUDGET 2021 DE L'ICF

La présentation des cinq différentes thématiques (Préservation des forêts, Agroforesterie & production durable, Inclusion sociale, Traçabilité, Financement) du Plan d'Action 2021-2025 s'est faite sur la base de la matrice transmise aux participants avant la réunion (voir document support transmis avant la réunion). Le représentant du MINEF a donné un bref aperçu des axes d'action et des activités des différents groupes thématiques qui seront entrepris au cours de la deuxième phase de l'initiative.

Le représentant du MINEF a ensuite présenté les difficultés rencontrées par le Secrétariat pour établir un tableau indiquant le budget total calculé par les groupes thématiques pour 2021-2025, les budgets estimés pour 2021, les engagements financiers connus de l'Etat en 2021, les engagements financiers connus des PTFs en 2021, et le budget du secteur privé pour les activités contribuant aux objectifs du CFI en 2021.

En effet, en ce qui concerne le secteur public, il y a peu de visibilité sur ses contributions à l'initiative car celles-ci sont en attente de la notification annuelle du budget à travers la loi des finances, ce qui rend difficile l'inclusion des prévisions de 2021 à cette date. Cependant, il a été noté qu'il y a des projets majeurs du secteur public en cours dont les objectifs s'alignent directement sur ceux de l'initiative Cacao et Forêts. Notamment, le PIF 2 et le PDIC de la Banque Mondiale contiennent des éléments qui concernent la réhabilitation des forêts classées et l'amélioration des conditions de vie des producteurs qui sont des activités relevant de l'ICF mais qui ne sont pas encore finalisés. Le projet SCOLUR de la FAO et d'autres, a également des composantes directement liées à l'ICF mais n'est pas non plus finalisées. Toutefois, le vaste projet d'agroforesterie du CCC a été budgétisé pour le compte du secteur public.

Par ailleurs, le secteur privé, n'a fourni des budgets que pour 2021. De plus, ce budget ne fournit pas de détails sur les coûts d'activités spécifiques, mais plutôt des chiffres pour des groupements d'activités, non alignés sur les activités des groupes de travail. Par conséquent, la consolidation des budgets s'est avérée très difficile en raison du manque de détails dans la matrice transmise par le secteur privé. Le Comité Technique a donc confié au Secrétariat Technique le mandat de poursuivre le travail d'alignement des activités et des budgets entre les deux matrices (groupes thématiques et Secteur privé).

4 LA STRATÉGIE DU MINEF EN MATIERE DE CONCESSION DES FORÊTS CLASSÉES

Le représentant du MINEF, Colonel Dogui Aboa, Conseiller Technique du MINEF en charge des Conventions, a présenté la stratégie du MINEF en matière de mise en concessions des forêts classées, en expliquant les voies de contribution du secteur privé dans la mise en œuvre de la SPREF, le processus de mise en place d'une concession, ainsi que les avantages d'un tel partenariat pour les différentes parties impliquées.

Il a été noté que les agro-forêts seront un pilier important de la nouvelle stratégie.

Les différentes formes de contribution du secteur privé dans la mise en œuvre de la Stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts (SPREF) sont :

- Contribution au financement de la SPREF ;
- Engagement à la zéro déforestation
- Partenariats Public/Privé ;
- Gestion des forêts classées et des « agro-forêts » à travers des concessions (article 56 du code forestier) ;
- Pratiques d'agroforesterie et contribution au reboisement ;
- Contribution à la protection et à la surveillance des forêts ;
- Mise en place du système de traçabilité des produits agricoles.

Il a indiqué que les concessions se font sur la base de manifestations d'intérêt par le biais d'une demande au ministère des Eaux et Forêts. Par la suite, les demandes sont analysées par une commission technique comprenant des représentants du MINEF, du Ministère du Plan et du Développement, du Ministère de l'Economie et des Finances et du MINADER. Les concessions sont attribuées à travers la signature d'une convention de concession et de gestion, et l'approbation de la concession par décret officiel.

5 DÉFIS MAJEURS ET PROPOSITIONS POUR LES RELEVER

Monsieur Yapo Assamoi, coordonnateur de l'ICF, a présenté les principaux défis de l'Initiative Cacao et Forêts en indiquant que le plus grand défi est la mobilisation des financements. Les autres défis et les solutions proposées pour les relever seront présentés au Comité de Pilotage pour adoption.

Les défis majeurs et les solutions proposées sont les suivants :

Défis majeurs	Proposition pour les relever
Système national de surveillance des forêts non encore défini et adopté	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le processus de définition et d'élaboration du système national de surveillance des forêts et d'alerte précoce. • Utiliser le système IMAGES pour opérer le suivi de la déforestation due au cacao en attendant la définition et l'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et d'alerte précoce ; • Développer des outils complémentaires pour les besoins spécifiques de certains utilisateurs.
Actualisation des limites des forêts et élaboration des plans d'aménagement des forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Se concentrer en priorité sur les FC dans les zones prioritaires de l'ICF et sur celles qui ont fait l'objet de protocole d'accord ENTRE le MINEF et certains opérateurs privés ; • Renforcer l'effort de recherche de financement
Harmonisation de la politique forestière (Agro-Forêts) avec la politique de commercialisation du cacao en Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les concertations à haut niveau avec les parties prenantes concernées
Opérationnalisation des normes de sauvegardes Environnementales et sociales (identification, PA, évaluation financière)	<ul style="list-style-type: none"> • Demander l'appui de la BM pour le développement à grande échelle
Coordination de multiples initiatives (FAO, Banque Mondiale, Union Européenne) visant les mêmes objectifs que ceux de l'ICF	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser ICF comme la plateforme de dialogue sur la déforestation due au cacao, et l'amélioration des conditions de vie des planteurs
Mise en œuvre des projets pilotes et mise à échelle du système de traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les financements requis et adéquats
Financement du Secrétariat Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des financements relais requis et adéquats
Consolidation du plan d'action et du Budget Alignement activités du privé avec le budget des activités des GT	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le canevas du plan d'action du budget par <u>toutes</u> les parties prenantes

6 MANUEL DE SUIVI-EVALUATION DE L'ICF

Mme Alloua, Chargée de l'Engagement des Parties Prenantes au SEP REDD+ et en charge du suivi évaluation de l'ICF, a présenté le manuel de suivi et d'évaluation de l'ICF, en donnant un aperçu du processus d'élaboration, son contenu, et en notant quelques points importants à aborder à l'avenir.

Il a été noté que les modalités et la fréquence de la collecte des données, ainsi que certaines valeurs cibles du cadre de résultats restent à définir. Le SEP REDD+ a également soulevé la confusion qui existe concernant la dénomination de la phase correspondant à la période 2021-2025, parfois dénommée extension de la phase pilote et parfois deuxième phase de l'initiative.

Un nouveau calendrier d'activités a été proposé par le SEP REDD+ et validé par les participants.

Dates/activités importantes :

- L'élaboration du PTBA 2021 de l'ICF se fera à travers des séances de travail en **Mars 2021**
- L'élaboration du plan de suivi-évaluation se fera par réunion zoom en **Mars 2021**

Le manuel de suivi et d'évaluation a été adopté comme un document de départ.

7 L'OUTIL IMAGES POUR UN SUIVI DE LA DÉFORESTATION

Mme Marie-Antoinette Ouattara, Directrice de la Cartographie et du SIG au Ministère du Plan et du Développement a présenté l'outil IMAGES, en expliquant qu'il s'agit d'une plateforme interactive qui permet de visualiser et surveiller des données géographiques. Après une phase pilote dans le sud-ouest, l'outil est désormais disponible pour un suivi sur l'ensemble du territoire national.

3 types de données sont disponibles via l'outil :

- Cartographie d'occupation du sol : Les images Sentinel 1 et 2 (radar optique) acquises en 2019 ont servi à la production de la carte d'occupation du sol qui a été produite en tenant compte de la physionomie de la forêt dense
- Système d'alerte précoce : seul moyen de surveillance du couvert forestier (il faut 3 passages satellitaire et 9 jours d'analyse)
- Indice de risque de déforestation qui permet de déclencher et orienter des actions de surveillance au sol.

Il a été noté que pour une meilleure gestion des données IMAGES, les données sur les limites administratives, les limites de forêts classées, des parcs et des réserves, et des données cartographiques relatives au découpage administratif ainsi que toutes autres données informatives peuvent être facilement intégrées d'une part, et que le suivi satellitaire ne remplace pas les vérifications terrain mais les complètent en permettant de cibler géographiquement les zones où les patrouilles doivent se rendre en priorité, d'autre part.

8 ECHANGES & DISCUSSION

Les points saillants des échanges qui ont suivi la première partie de la réunion peuvent être résumés comme suit :

Présentations des réalisations de l'ICF durant la phase pilote

Le Conseil du Café Cacao n'a pas encore fixé de date pour l'atelier de restitution du recensement des agriculteurs et de leurs vergers. Les participants ont été informés que cela se fera après l'actualisation des bases de données avec les exportateurs ainsi que d'autres activités.

Concernant l'étude de faisabilité sur un système de traçabilité, les participants ont été informés que les rapports fournis par le consultant restent provisoires, et le groupe thématique Traçabilité se réunira pour voir les modalités de la restitution du travail final.

Bien que l'outil IMAGES ait été initialement développé pour le sud-ouest, le financement a été étendu ce qui a permis de le transposer à l'échelle nationale mais uniquement pour les forêts humides (la déforestation des forêts sèches ne peut pas être analysée avec l'outil actuel). Un financement additionnel a été demandé par le Ministère du Plan et du développement pour intégrer les caractéristiques des forêts sèches et des savanes.

Plan d'action 2021-2025

Le foncier rural et l'élaboration du guide d'agroforesterie sont tous deux pris en considération dans le plan d'action du groupe thématique agroforesterie

Le secteur privé met déjà en œuvre de nombreuses activités agroforestières sur le terrain et il a été noté qu'il convient de préciser les modalités de coordination de ces activités avec le projet du Conseil du Café-Cacao. A cet effet, des concertations devraient être organisées entre le secteur privé et le Conseil du Café Cacao pour discuter des modalités de collaboration.

Il sera important de faire apparaître clairement les contributions du secteur privé à l'ICF, en fournissant des détails sur ses activités.

Budget 2021

Il a été souligné l'importance de voir les activités du secteur privé chiffrées dans les plans d'action des groupes thématiques plutôt que de développer deux budgets différents.

Stratégie du MINEF en matière de concession des forêts classés

Il a été précisé que toute structure sensible à la gestion des forêts peut faire une demande de concession.

Les participants se sont enquis de la stratégie de l'Etat pour la mise à l'échelle de l'aménagement des forêts classées. Il a été expliqué que l'Etat de Côte d'Ivoire continue ses efforts pour restaurer les forêts qui ne font pas encore l'objet de concessions, et parallèlement à cela, le secteur privé continue à travailler sur les forêts déjà concédées en attendant que des concessions soient développées pour d'autres forêts.

Défis majeurs et proposition pour les relever

Le secteur privé souhaiterait que la légalité de l'approvisionnement en cacao provenant de forêts classées soit clarifiée en attendant l'opérationnalité totale des agro forêts.

Les participants ont été informés que ce sujet fait l'objet de discussions de haut-niveau et que nous devrions attendre que les autorités annoncent les résultats de ces discussions.

Les participants ont noté que la surveillance satellitaire des forêts devrait se faire en attendant la mise en place à l'échelle du système de traçabilité.

Manuel de suivi-évaluation de l'ICF

Il a été précisé que bien que les membres des groupes thématiques peuvent être remplacés, les groupes eux-mêmes sont pérennes en tant que structures de réflexion.

Le secteur privé a exprimé le souhait qu'un indicateur relatif à la déforestation figure dans le manuel. Il a été précisé que les indicateurs sont élaborés sur la base des activités elles-mêmes et que si une activité appropriée relative à la déforestation était proposée, l'indicateur correspondant serait élaboré.

Le secteur privé souhaiterait avoir plus de clarté sur la manière dont il est censé contribuer à la collecte de données sur des indicateurs qui ne figurent pas dans leurs plans d'action. Il a été convenu que des discussions supplémentaires sur les procédures de partage et les modalités de collecte des données seraient nécessaires.

Les participants ont exprimé le souhait d'inclure dans le Manuel des informations sur les modalités des missions de contrôle de la qualité.

L'Outil IMAGES pour le suivi de la déforestation

Les participants ont exprimé leurs préoccupations concernant la capacité de l'outil à observer les perturbations sous canopée.

La cartographie de l'occupation des sols du SEP REDD+ comportait 23 classes qui ont contribué à l'élaboration de l'outil, mais n'ont pas toutes été maintenues.

Mighty Earth a présenté rapidement son nouvel outil, basé sur IMAGES, et a réitéré sa proposition de transmettre les cartes développées et toutes les informations nécessaires au gouvernement et à l'organe en charge de la mise en œuvre d'un monitoring conjoint.

9 CLÔTURE

Avant de conclure la réunion, les participants ont été invités à s'exprimer sur l'ordre du jour proposé pour la réunion du Comité de pilotage du 25 février 2021.

Il a été proposé d'ajouter à l'ordre du jour proposé une discussion sur l'implication des communautés locales dans la mise en œuvre de l'ICF.

L'ordre du jour suivant a été adopté pour le Comité de pilotage :

- État d'avancement de l'ICF (Vidéo)
- Adoption du Plan d'Action 2021-2025 et du budget 2021
- Financement du Secrétariat Technique de l'ICF
- Adoption du Manuel M&E
- Point de situation sur les sujets clés suivants :

- Système de suivi satellitaire de la déforestation due au cacao
- Concessions forestières et articulations avec la politique de commercialisation du cacao
- Discussion sur l'implication des communautés riveraines dans la mise en œuvre de l'ICF

A la fin de la réunion, le Directeur de Cabinet Adjoint du MINEF, a réitéré ses sincères remerciements à l'ensemble des participants et a félicité ces derniers pour les progrès accomplis.

10 ANNEXES

Annexe 1 : Listes de présence

Participants Virtuel :

N	NOM	ORGANISATION
01	Ethan Budiansky	WCF
02	Mano Demeure	SIAT
03	Silue Guy	Blommer
04	Youssef Kone	GEPEX
05	Alphonse Koussonou	Unilever
06	Carine Jonckheere	Ambassade de Grande-Bretagne
07	Rodrigue N'Guessan	Ministère de l'agriculture
08	David Solano	FAO
09	Dimitri Koffi	Ambassade de Grande-Bretagne
10	Christian Djadji	CCC
11	Eugene NOGO	ICCO
12	Gaspard de Boussies	Union Européenne
13	Mbalo N'DIAYE	Mondelēz
14	Michel Seka	Ministère de la solidarité
15	Sofia Tenorio Fenton	WCF
16	Nanga Kone	Rainforest Alliance
17	Anderson Diedri	IDEF
18	Capitaine Kouman Etienne	MINEF

Participants en présentiel :

N.	NOM ET PRENOM	ORGANISATION
01	Eugenia Lopez	JB COCOA
02	Traore Ynsa	MINEF
03	Kouassi Amian	MINEF
04	Forgeois Felicie	EARTHWORM
05	Yapo Assamoi	MINEF
06	Couloud Jean Yves	MARS
07	Don Sunda	MINEF
08	Brou Allatin	ICI

09	Camara Sauveur	SOLIDARIDAD
10	Amourlaye Toure	MIGHTY EARTH
11	Mulerman Sander	GIZ
12	Mc Coy Timothy	WCF
13	Walz Henriette	GIZ
14	Gondo Arsene	OLAM
15	Annemarijn Nijmeijer	BEYOND BEANS ETG
16	Marc-Anthelme Kouadio	RA-UTZ
17	Assi Jean Brice	SACO
18	Bedie F. Mariame	GEPEX
19	Abel Kouadio	SUCDEN
20	Chomienne Jean Pierre	Ambassade de France
21	NGoran Dje François	OIPR
22	Assamoi Patricia	CCC
23	Ouattara Vincent	MEF
24	Assiri Alexis	CEMOI
25	Germain HOUNKPONOU	IMPACTUM
26	Fofana Latifa	HERSHEYS
27	Zekre Sylvestre	RAINFOREST
28	N'Guessan Jean-Messe	GCB COCOA
29	Baroan Ursule	CARGILL
30	Col. Leon Siagoue	SODEFOR
31	Lella-Konan Jules	ARDCI
32	Mao Roger	ARDCI
33	Benjamin Walker	CCC
34	Me Kouame	MINEF
35	Munoz Rodriguez Carlos	ECOM
36	Mfegue Virginie	WCF
37	Youssou Doumbia	OIREN
38	Ouattara Charlette	WCF
39	D. Abou	MINEF
40	Youssouf NDjore	WCF
41	Leonie Bonnehin	OLAM
42	Aka Jean Paul	UNDP/UE REDD
43	Kadjo A.	REDD+
44	Kouadio Fulgence	MPD
45	Essam Jean Baptiste	MPD

46	Ouattara M. A.	MPD
47	Diomande Amara	NESTLE
48	Jonas MvaMva	IDH
49	Clara Tessler	IDH
50	Valérie Reboud	IDH
51	SANOGO Moussa	IDH